



**En moins de 7 jours et à 15 jours du Conseil d'administration
Déjà plus de 300 agents du CNFPT disent :
STOP à l'effondrement de notre pouvoir d'achat**

Il y a une semaine, le syndicat CGT du CNFPT lançait la pétition autour des revendications suivantes :

**14% d'augmentation du régime indemnitaire
10% d'augmentation du point d'indice
Retrait du pacte de responsabilité**

La baisse du pouvoir d'achat concerne l'ensemble de notre salaire de fonctionnaire : traitement indiciaire et régime indemnitaire.

C'est pourquoi le syndicat CGT du CNFPT a lié les revendications de l'augmentation du régime indemnitaire dans le cadre des négociations avec le président DELUGA à la campagne nationale de la CGT pour une augmentation du point d'indice de 10% au 1^{er} juillet 2015.

En une semaine, plus de 300 agents du CNFPT ont signé la pétition du syndicat CGT du CNFPT

Dans certaines structures, ce sont déjà entre 50% et 80% des agents qui sont signataires.

Rappel : pour les agents de catégorie C, l'augmentation du régime indemnitaire, c'est 16 euros par mois – soit 50 centimes par jour. Le prix d'une demi-baguette à Carrefour Market !

Qui peut croire qu'avec 41 millions d'euros d'excédents et plus d'un million d'euros d'intérêts moratoires suite aux bugs de SIGF, le CNFPT ne peut pas donner plus à ses agents pour leur investissement quotidien pour le service public ?

Réuni en assemblée générale, le syndicat CGT du CNFPT a décidé :

- 1/ d'organiser, le 24 juin, la remise de l'ensemble des pétitions au Conseil d'administration
- 2/ d'appeler, le cas échéant, les agents du CNFPT à la grève pour une augmentation générale des salaires.

**Plus nous serons nombreux à signer, plus nous serons forts pour nous faire entendre
du président DELUGA comme du gouvernement**

Avant le 24 juin, signez et faites signer auprès de vos collègues la pétition du syndicat CGT du CNFPT

Je soutiens les revendications du syndicat CGT du CNFPT : 14% d'augmentation du RI ; 10% d'augmentation du point d'indice au 1^{er} juillet 2015 ; retrait du pacte de responsabilité

Nom	Prénom	Structure	Signature

A renvoyer avant le 24 juin : à Syndicat CGT du CNFPT, 80 rue de Reuilly 75012 PARIS

